

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

3 allée de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

Le 15 septembre 2026 à 19 heures en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 09 septembre 2026.

Étaient présents : Sophie ACHIARY, Djamila AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Vincent BERTRAND, Laurence BOURCIER, Denis CHOLLET, Nicolas DELPONT, Thomas GIGOT, Carole LEMIRRE, Gérard PAUPARDIN, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY, José TOMAS

Avaient donné pouvoir : Aurélie RATA-BAZINVAL à Yves ROY

Secrétaire de séance : Joël PAUPARDIN

---oOo---

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil municipal qui s'est tenu le 10 juin 2026.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2026.

Monsieur Joël PAUPARDIN est désigné secrétaire de séance.

---oOo---

1. INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

Monsieur le Maire :

- Expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- Rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE d'instituer la taxe sur la vacance sur les locaux d'habitation.

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2. VENTE DU TERRAIN RUE DE VERDUN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération prise le 29 janvier 2025 décidant de vendre le terrain situé rue de Verdun et de prendre rendez-vous avec le notaire pour les modalités de vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de vendre le terrain situé rue de Verdun, cadastré ZH 263 « les Gravaros » pour une surface de 3 ares 57 cent ares pour un prix de 29 500 €uros incluant 3 000 €uros de frais d'agence.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents relatifs à cette vente.

3. AVIS DE VALEUR FONCIERE DU TERRAIN CONSTRUCTIBLE A COTE DU CITY STADE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'avis de valeur foncière et bilan aménageur concernant le terrain rue de Verdun présenté par IAD Immobilier cadastré ZL 232 pour une surface de 7 392 m².

Sachant que si le conseil municipal confirme la mise en vente de cette parcelle, il faudra prendre contact avec un géomètre pour diviser le terrain afin de délimiter le city stade et ses abords, propriété de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **Pour : 14 – Contre : 0 – Abstention : 1**

DÉCIDE de vendre le dit terrain ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre contact avec un géomètre pour diviser le terrain avant de mettre en vente.

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

3 allée de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

4. IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose que la société Luxel (filiale de EDF Power Solutions) envisage l'implantation d'un parc photovoltaïque sur les parcelles : Section ZL 066, 067, 068, 069, 073, 085, 150, 151, 152, 153, 154, 205, 206, 210, 211, 212, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, et 231, aux lieux dits : « Bois Gabrion » ; « la Jolie » ; « le Terroir ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE la société Luxel à implanter un parc photovoltaïque au sol sur la commune ;

ACCEPTE toutes les conditions énoncées par la société Luxel ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet et notamment la convention de mise à disposition avec promesse de bail emphytéotique.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau. Les membres du conseil municipal prennent acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2025
- Lecture d'un courrier de la Présidence de la République du 13 juillet concernant l'installation de projets d'énergies renouvelables suite aux interrogations de Monsieur le Maire
- Lecture d'un courrier de la Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire concernant les difficultés rencontrées dans l'instruction de deux projets d'installations photovoltaïques
- Concernant le projet d'installation d'une borne de recharge électrique, José TOMAS, Gérard PAUPARDIN et Nicolas DELPONT ont rencontré le directeur commercial d'Electric 55 Charging pour faire un point complet et structuré sur les aspects techniques et financiers de leur proposition.
- Concernant le distributeur à pain, un rendez-vous a été pris avec le responsable pour travailler sur la convention d'occupation du domaine public
- Remerciements de la famille JULLY
- Définir les emplacements pour l'installation des bornes de propreté canine, proposition : 1 sur la place de la Mairie, 1 devant le bar, 1 à l'allée des écureuils
- Suite à l'article paru dans le dernier Tacot, aucun bénévole ne s'est présenté pour renforcer l'équipe de l'association Thoury'Bambel
- Monsieur le Maire informe que la concertation publique concernant l'élaboration des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) a démarré lundi 14 septembre et sera clôturée le lundi 28 septembre
- Proposition de créer un atelier participatif pour installer un four à pain
- Concernant les travaux de voirie qui sont prévus rue Charretier, la Communauté de Communes du Pays de Montereau n'a pas encore de date pour le début des travaux.

Intervention des conseillers

Sophie ACHIARY demande s'il serait possible d'installer des poubelles avec du sable pour les mégots vers le terrain de boules et au terrain de jeux sur la place de la Mairie

Gérard PAUPARDIN demande à étudier l'implantation d'un miroir rue de Thoury dans le virage.

Pour les travaux de Bichereau, le caniveau central va être refait

Suite à une demande de riverains du hameau de Bichereau, la Communauté de Communes du Pays de Montereau va réinstaller l'appareil de vitesse et un contrôle de la Gendarmerie va être prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 02

Le Maire
Yves ROY

Le secrétaire
Joël PAUPARDIN